

BALADE CROQUIS À L'ALPAGE

INFORMATIONS GÉNÉRALES

| | |
|---|--|
| Titre | Balade croquis à l'alpage |
| En bref | Dans la vallée de la Jogne, se balader tout en peignant ou dessinant chalets d'alpages et troupeaux. |
| Descriptif de l'activité | <p>Se balader dans la vallée de la Jogne et croquer les nombreux alpages au pinceau ou à la pointe du crayon. Lors de cette excursion, Bastian Keckeis, accompagnateur en montagne et dessinateur, donne de précieux conseils permettant d'esquisser paysages, chalet d'alpage, mur en pierre sèche, troupeaux et autres éléments typiques de la saison d'alpage. Avec crayon ou pinceau, chaque lieu traversé devient propice à l'émerveillement.</p> <p>L'activité nécessite de prendre son propre matériel de peinture. Le matériel peut être emprunté sur demande. Merci de s'annoncer.</p> <p>Un pique-nique composé de produits labellisés Parc peut être commandé.</p> |
| Dates | Samedi 21 septembre 2024 |
| Horaire | 9h15 – 17h00 |
| Lieux du rendez-vous | Arrêt de bus <i>Charmey, Le Chêne</i> (attention, arrêt sur demande) |
| Lieux de l'activité | Charmey – La Monse |
| Programme indicatif | <p>9h15, rendez-vous à l'arrêt de bus <i>Charmey, Le Chêne</i></p> <p>Depuis là, l'itinéraire suit les chemins et sentiers qui montent sur la colline de La Monse.</p> <p>Lors de la balade, des arrêts sont prévus afin de dessiner ou peindre à l'aquarelle.</p> <p>17h00, fin de l'activité à Charmey.</p> |
| Matériel à prendre avec soi | <ul style="list-style-type: none"> • Habits adaptés à la météo • Souliers de marche • Pique-nique pour midi • Boisson pour la journée • Bloc ou carnet de papier aquarelle, boîte d'aquarelle, 1 à 3 pinceaux, 1 chiffon, 1 gobelet, 1 crayon graphite, 1 gomme, 1 sac. • Tabouret pliable ou coussin pour s'asseoir |
| Sécurité | Le participant doit annoncer ses éventuels problèmes de santé et prendre avec lui ses médicaments. |
| Participants, catégories et âges | Dès 12 ans |
| Nombres (min. – max.) | Minimum 8 adultes, maximum 11 personnes |
| Niveau | Marche de 7km avec différents arrêts pour dessiner, environ 200 m de dénivellation positive et également 200 m de dénivellation négative. |
| Option | Un pique-nique composé de produits labellisés Parc peut être commandé |

Autres informations Du matériel de dessin peut être emprunté sur demande. Merci de s'annoncer lors de l'inscription.

TRANSPORTS ET ACCÈS

Accès voiture et transports publics Rendez-vous à l'arrêt de bus *Charmey, Le Chêne* (attention, arrêt sur demande). Parking Val de Charmey à 5 minutes à pied.

Horaires des transports publics

Aller

Bulle – Charmey, Le Chêne 08h47 – 09h10

Retour

Charmey, Le Chêne – Bulle 17h44 – 18h13

Attention : les horaires sont donnés ici à titre indicatif et sont susceptibles de changer en cours d'année. Horaires à jour sur www.cff.ch.

Covoiturage

Covoiturage possible, réservation obligatoire lors de l'inscription

Contact : inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch 0848 110 888

TARIFS

Tarif de base Dès 12 ans, 60.-

Pique-nique

A remplir uniquement si la commande d'un pique-nique fait sens dans le cadre de l'offre

Un pique-nique composé de produits labellisés Parc peut être commandé et dégusté lors d'une activité Parc ou pour toute autre occasion.

- La variante **avec viande** au prix de 16.- :
80g de Gruyère AOP* ou L'Etivaz AOP*, 80g d'un deuxième fromage*, 100g de charcuterie*, un ballon de pain et un fruit.
- La variante **végétarienne** au prix de 13.- :
80g de Gruyère AOP* ou L'Etivaz AOP*, 80g d'un deuxième fromage*, un autre produit laitier *, un ballon de pain et un fruit.

**produits labellisés Parc*

CONDITIONS ET TERMES DE L'ACTIVITÉ

Inscription

Inscription obligatoire : inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch 0848 110 888

Dernier délai d'inscription : l'avant-veille à midi

Confirmation

La réservation est considérée comme définitive dès la réception de l'inscription et du paiement total de la somme due. La réservation est confirmée par courriel ou par courrier.

Paiement

Le paiement se fait sur facture avant la participation à l'activité. Aucun paiement n'est accepté sur place. La réservation est considérée comme définitive à la réception du paiement par le Parc.

Annulation

En cas d'inscriptions insuffisantes (nombre minimum de participants non atteint), de mauvaises conditions météorologiques ou pour une raison échappant à ses responsabilités, le Parc se réserve le droit d'annuler l'activité.

En cas d'annulation de l'activité, les participants seront informés par téléphone ou par courriel dans les plus brefs délais. Il est évident que les sommes avancées (y compris réservation d'un hôtel ou achat d'un pique-nique) seront remboursées ou pourront servir à l'achat d'une autre activité.

En cas d'annulation par un participant (par écrit ou par téléphone) sans motif de force majeure dans la dernière semaine, rien ne sera remboursé.

Assurances

Tout participant doit être assuré pour les accidents non professionnels.